

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA

Kigali, le 28 mars 1956

OBJET:

Contrevaleur ration.

N° 1908/M.O.I.9

COPIE pour information à Monsieur:  
-L'Inspecteur de la M.O.I. à KIGALI.-  
-L'Administrateur de Territoire de et à  
RUHENERI.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT..-

*M. Dessaing*

A Monsieur Raphaël GENGOUX

à

S H Y O G W E

Monsieur,

Me référant à votre lettre du 23/3/1956,  
j'ai l'honneur de vous autoriser à remettre provisoirement  
la contrevaleur en espèces de la ration de viande à vos  
travailleurs employés à la plantation de Kabona (Ruhengeri)

Recevez Monsieur, l'assurance de ma  
considération très distinguée.

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT.-  
Sé): M. DESSAINT.-

